

12. Champagney, OAP « Les Corvées »

Contexte

Cette greffe villageoise se situe en continuité de l'amorce de quartier des Corvées et vient se reconnecter à la Grande rue, par densification des arrières de parcelles. Le secteur présente une visibilité intéressante avec le village de Dammartin-Marpain.

Principes d'aménagement

- › Aménager un cheminement piéton en agrafe sur les rues des Corvées et du Pasquier
- › Conserver les vues sur l'église, sur le grand paysage et sur la silhouette de Dammartin-Marpain
- › Aménager des espaces mutualisés comprenant du stationnement pour desservir les parcelles de l'îlot 2
- › Favoriser la densification des fonds de parcelle

Caractéristiques des îlots

L'aménagement, le traitement et l'urbanisation des tènements des îlots sont subordonnés à la réalisation d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble.

Ilot 1 : 5 logements individuels et/ou mitoyens

Ilot 2 : 16 logements individuels et/ou mitoyens

Objectif de 21 logements sur une superficie de 1,98 ha

Densité urbaine brute de 11 logements à l'hectare



Références à valeur d'illustration

Transition public / privé



*Implantation en retrait
ZAC des Ormeaux, Bouaye (44)
Cécile NIZOU architecte*



*Traitement du retrait
Allée Schubert, Chantepie (35)
ZAC des Rives du Blosne*



*Maisons mitoyennes –
Petitville (76) – Atelier 6.24 architectes*

Aménager un espace social en cœur d'opération



*Exemple de placette structurée par les maisons –
Saint Nazaire, Coop logis*



*Exemple de placette structurée par les maisons –
Le Pellerin (44), Agence ROULLEAU architectes*